



JOURNEE PREVENTION

Techniques d'animation de la prévention

ET VOUS, COMMENT SENSIBILISEZ-VOUS VOS SALARIES ?

96% des accidents dans les entreprises sont liés au comportement humain et à l'organisation, ce qui nécessite, outre la mise en place d'une démarche sécurité et des améliorations techniques, de sensibiliser les salariés à la sécurité.

Ainsi, plusieurs outils sont ainsi à la disposition des dirigeants, responsables sécurité, responsables production :

- Le « Dialogue Sécurité » est un puissant outil de management visant à réduire les accidents du travail. Il permet de rendre visible l'engagement de l'encadrement sur le terrain et de faire évoluer les comportements des salariés.
- La « Sensibilisation à la sécurité comportementale ». Face au sentiment d'impuissance lors d'accidents de type comportemental (précipitation, imprudence...), le module « Chaudes alertes » permet d'aborder la sécurité de façon originale et participative.

Nombre de places limité à 15 personnes

Le programme suivant sera proposé en collaboration avec le Cabinet PREVANCE

09:00-17:00 • Programme

La « visite hiérarchique de sécurité » ou « Dialogues sécurité »

Objectifs :

- Montrer l'engagement visible de la hiérarchie sur les problématiques de sécurité
- Réduire les actes dangereux et les conditions dangereuses sur le terrain et par conséquent les accidents et les maladies professionnelles
- Dialoguer de façon claire et efficace

- Faire évoluer les comportements humains
- Mesurer les écarts entre les référentiels et la réalité
- Rechercher les causes des écarts et les solutions appropriées, faciles à mettre en œuvre et si possible immédiates
- Améliorer les bonnes pratiques, capitaliser, valoriser les bons comportements

Sensibilisation à la sécurité comportementale avec les « Chaudes Alertes »

Objectifs :

- Réduire les accidents de type comportemental dans l'entreprise, sur la route, à la maison, parce que la sécurité est avant tout un état d'esprit.
- Faire accepter que la majorité des accidents est liée au comportement des individus.
- Aider et inviter les participants à faire évoluer leur comportement.
- Mettre en place une dynamique dans l'entreprise et un vocabulaire partagé par tous
- Lever les sujets tabous
- Faire le plein de vigilance dans les équipes

Pour chacun des thèmes :

- des mises en situation seront animées avec quelques volontaires,
- et une carte synthétique sera remise aux participants.

12:30 – 13:30 • Pause-déjeuner (1h)

Le déjeuner facultatif est servi dans nos locaux.

Formation gratuite

Cette session de formation sur la prévention des risques professionnels bénéficie du concours financier de la branche Accidents du Travail et Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs salariés.

Contact au 02.96.77.22.33

Emmanuelle BROCCHI, Conseillère Environnement Sécurité ebrocchi@upia22.fr